

partie de la loi, mais en plus à un droit de 25 p. 100 ad valorem. Je n'ai pas l'intention aujourd'hui d'entrer dans une discussion sur la partie du traité avec la république française, mais je me permettrai de soumettre à l'attention du Gouvernement une situation de notre commerce avec la France comparée à celui des Etats-Unis pendant les trois dernières années. Le montant de nos importations de France durant ces trois ans s'est élevé à \$24,798,756; le montant de nos importations des Etats-Unis durant la même période s'est élevé à \$546,522,404, c'est-à-dire qu'il a été vingt-cinq fois plus fort que celui de la France. Nos exportations en France pendant la même période de trois ans se sont élevées à \$6,393,400, tandis que nos exportations aux Etats-Unis ont atteint le chiffre de \$285,146,337 environ cinquante fois plus élevé. Dans ces circonstances, je dois avouer qu'un examen du traité français comportera certaines questions d'une sérieuse importance et quand ce traité sera soumis à notre considération, j'espère que le ministre qui sera chargé de le présenter, nous donnera tous les renseignements précis relativement à l'effet que sa ratification pourra avoir sur les résultats probables du tarif des Etats-Unis.

Les honorables députés qui ont proposé et secondé l'adresse ont fait quelque allusion au paragraphe contenu dans le discours du trône qui traite de la question de la défense navale et qui est ainsi conçu :

Deux membres de mon gouvernement ont pris part à la conférence impériale convoquée par le gouvernement de Sa Majesté pour s'occuper de la question de la défense. Après consultation avec l'Amirauté, un plan a été adopté relativement à l'organisation d'une marine canadienne, sur les bases de la résolution votée par la Chambre des communes le vingt-neuf mars dernier. Les documents se rapportant à ce projet vous seront soumis immédiatement, et un projet de loi relatif à cette affaire sera présenté.

Je me suis pris à douter quelque peu, pendant une certaine partie du discours de mon honorable ami de Richmond (M. Kyte), si le Canada faisait encore partie de l'empire britannique, mais j'espère qu'il ne s'est rien passé depuis que nous avons commencé à siéger aujourd'hui qui puisse nous permettre de conclure que nous ne formons plus partie de l'empire. Je suis satisfait de croire que le drapeau anglais flotte encore sur le Canada. L'honorable député (M. Kyte) s'est servi d'un langage qui préterrait à faire croire qu'il parlait de quatre ou cinq nations absolument indépendantes qui par convenance aurait jugé bon de conclure ensemble une alliance dans un but de défense. Je ne discuterai pas la question navale cet après-midi; il sera temps de le faire quand le Gouvernement nous présentera ses projets. Je ne me propose même pas de faire allusion à quelques discours vraiment remarquables qui ont

été prononcés par des membres du cabinet si l'on doit en croire les renseignements de la presse. Je ne sais pas encore si les paroles des ministres en question sont bien authentiques, mais j'ai appris que l'un d'eux au moins répudie le langage qui lui a été attribué.

Tout ce que je puis dire, c'est que si les éminents journalistes libéraux qui ont proclamé mon approbation complète des projets du Gouvernement, s'imaginent que les projets décrits dans un au moins des discours en question, rencontrent l'approbation des députés de la gauche, ils sont dans une erreur complète. Ni je ne suis opposé, ni je ne dénonce ces projets parce que je ne les connais point.

Nous sommes très heureux en vérité de dire à Son Excellence le Gouverneur général que nous le remercions beaucoup de son charmant discours, mais en agissant ainsi, nous ne voulons pas dire un seul instant que nous nous privons de notre droit d'action relativement aux projets que le Gouvernement a jugé bon de faire. Comme pour les autres propositions du Gouvernement il leur sera accordé juste et équitable considération et le plus tôt ils seront présentés sera le mieux.

En somme, plus tôt nous nous mettrons au travail mieux cela vaudra, car je suis entièrement de l'avis de mon honorable ami de Richmond, à savoir que nous devrions tous nous efforcer d'expédier la besogne du Parlement à cette session, comme à toute autre session. Nous sommes prêts à nous mettre à l'œuvre aussitôt que possible. Que le Gouvernement nomme ses comités, qu'il présente ses mesures, qu'il vienne à nous avec ses travaux et nous ferons notre tâche aussi courageusement que lui pour expédier les affaires publiques. Par la brièveté de mon discours je donne du moins une preuve de mon désir d'expédier les affaires de la Chambre, mais je ne peux terminer sans féliciter le ministre du Travail (M. Mackenzie King) de son élévation au rang du ministre du cabinet. Qu'il me soit permis de rappeler à la Chambre que c'est la sixième fois que le premier ministre a dû s'adresser en dehors de la Chambre pour trouver un ministre et c'est la cinquième fois également qu'il cherche en dehors du Parlement pour faire un choix. Nous n'avons rien à dire à ce sujet du côté de l'opposition. Le premier ministre nous a, du reste, donné l'explication de la situation, il y a deux ans, quand il nous a dit qu'il s'efforçait toujours de faire le meilleur choix, et comme il ne pouvait pas trouver l'homme selon ses vues ou un homme suffisamment compétent dans les rangs de son parti, il était naturellement obligé de s'adresser en dehors. Mais les honorables députés qui ont été laissés de côté ne doivent pas croire que leur utilité a disparu, car ils seront toujours tenu de